

AFRICAN UNION  
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE  
UNIÃO AFRICANA

---

P. O. Box 3243, Addis Ababa, Ethiopia Tel.: (251-11) 551 38 22 Fax: (251-11) 519321  
Email: [situationroom@africa-union.org](mailto:situationroom@africa-union.org)

---

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ  
861<sup>e</sup> RÉUNION  
22 JUILLET 2019  
ADDIS-ABÉBA, ÉTHIOPIE

PSC/PR/COMM.(DCCCLXI)

COMMUNIQUÉ

## COMMUNIQUE

**Adopté par le Conseil de paix et de sécurité lors de sa 861<sup>e</sup> réunion tenue le 22 juillet sur l'adoption du Manuel des méthodes de travail du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et des Conclusions de la Retraite sur le renforcement des méthodes de travail du CPS en matière de prévention de conflits, de gestion de conflits et de consolidation de la paix en Afrique.**

Le Conseil de paix et de sécurité,

**Rappelant** ses précédentes décisions sur ses méthodes de travail, notamment le communiqué [PSC/PR/Comm(LXXXV)] de sa 85<sup>e</sup> réunion tenue le 8 août 2007, dans lequel il a décidé d'examiner ses méthodes de travail, sur une base régulière et de les ajuster au fur et à mesure que le besoin se fera sentir; **Rappelant en outre** la Décision de la Conférence de l'UA sur les réformes institutionnelles en cours, notamment la Décision *Assembly/AU/Dec.635(XXVIII)*, adoptée les 30 et 31 janvier 2017, qui appelait à la réforme du CPS aux fins de s'assurer que le Conseil réponde aux ambitions énoncées et prévues dans son Protocole pour notamment consolider ses méthodes de travail et son rôle dans la prévention des conflits et de la gestion des crises ;

**Prenant note** des communications faites par le Président du CPS, Ambassadeur Sebade Toba, Représentant permanent de la République togolaise auprès de l'Union Africaine, et du Secrétariat du CPS, sur le Manuel des méthodes du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et des conclusions de la Retraite sur le renforcement des méthodes de travail du CPS en matière de prévention des conflits, de gestion des conflits et de consolidation de la paix en Afrique, qui ont été examinés par le CPS lors de la retraite tenue du 24 au 26 juin 2019 à Rabat, au Maroc;

Agissant sous l'Article 7 de son Protocole, le Conseil de paix et de sécurité:

1. **Félicite** le Gouvernement du Royaume du Maroc pour avoir accueilli, du 24 au 26 juin 2019, à Rabat, la retraite du CPS sur le Manuel des méthodes de travail du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et sur le renforcement des méthodes de travail du CPS en termes de prévention des conflits, de la gestion des conflits et de la consolidation de la paix en Afrique ;
2. **Exprime en outre sa reconnaissance** à la République de Sierra Leone, Président du Conseil pour le mois de juin 2019, pour la tenue réussie de la retraite ; **Félicite en outre** le Comité des Experts du CPS pour avoir élaboré le Manuel sur les méthodes de travail du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine sous la direction de la République du Rwanda, en sa capacité de Président du CPS pour le mois de mai 2019;
3. **Adopte** le Manuel sur les méthodes de travail du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et les conclusions de la Retraite sur le Renforcement des méthodes de travail du CPS en matière de prévention de conflits, de gestion des conflits et de consolidation de la paix en

Afrique ; **Décide** de soumettre, pour approbation, le Manuel des méthodes de travail du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et les Conclusions de la Retraite sur le Renforcement des méthodes de travail du CPS en matière de prévention de conflits, de gestion de conflits et de la consolidation de la paix en Afrique à la prochaine session ordinaire de la Conférence de l'Union qui se tiendra en janvier/ février 2020 à Addis-Abeba, en Éthiopie ;

4. **Convient** d'examiner régulièrement ses méthodes de travail et de les ajuster, en tant que de besoin, pour permettre au Conseil de répondre de manière efficace aux menaces à la paix, à la sécurité et à la stabilité en Afrique ;

5. **Décide de** rester activement saisi de la question.

2019-07-22

# Communiqué of the 861st Meeting of the Peace and Security Council of the African Union Held on 22 July 2019, Addis Ababa, Ethiopia.

Peace and Security Council

African Union Commission

---

<https://papsrepository.africa-union.org/handle/123456789/488>

*Downloaded from PAPS Digital Repository, Department of Political Affairs, Peace and Security (PAPS)*